



Informations importantes pour les investisseurs dans les sociétés Zweite, Dritte et Fünfte Cleantech Infrastrukturgesellschaft mbH & Co. KG (CTI 5D, CTI 8, CTI 9D, CTI 15, CTI Vario D)

Finalisation de la deuxième transaction de refinancement au niveau des projets / Refinancement au niveau du portefeuille décisif pour les distributions / Les comptes annuels 2021 affichent un résultat brut de 5,98%* / Invitation au webinaire client

Madame,

Nous nous référons aux informations aux investisseurs précédentes, dans lesquelles nous vous informions de l'avancement de la transaction de nos trois centrales électriques à biomasse philippines, dans lesquelles vous avez une participation indirecte par le biais de ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH. Aujourd'hui, nous souhaitons vous présenter les développements actuels.

Finalisation de la deuxième transaction de refinancement au niveau des projets

Comme décrit dans la précédente information aux investisseurs du 9 octobre 2023, le processus de refinancement se déroule à deux niveaux : au niveau du projet et au niveau du portefeuille.

Depuis lors, **au niveau des projets**, le deuxième refinancement (centrale de South Negros BioPower) a également pu être entièrement conclu, tandis que nous attendons la conclusion du troisième refinancement (centrale de North Negros BioPower) dans les prochaines semaines. Parallèlement, le processus de refinancement **au niveau du portefeuille** a fait des progrès significatifs sous la direction d'un consultant renommé. Toutefois, en raison de la durée des refinancements en amont au niveau des projets, il ne devrait être achevé qu'au cours du premier trimestre 2024.

Refinancement au niveau du portefeuille décisif pour les distributions

Cette chronologie entraîne un décalage du calendrier des distributions communiqué jusqu'à présent. La séparation entre le niveau des projets et celui du portefeuille est importante dans la mesure où les **retours de refinancement relativement faibles au niveau des projets** servent en grande partie à servir des droits prioritaires, en particulier au niveau des projets. Ils ont donc pour fonction d'optimiser encore la rentabilité et les perspectives de croissance du portefeuille et d'augmenter ainsi sa valeur dans l'intérêt des investisseurs indirectement impliqués.

Seuls les retours de capitaux – nettement plus élevés en termes de volume – issus du **refinancement au niveau du portefeuille** peuvent être utilisés, entre autres, pour le versement de distributions.

Dans la mesure du possible, les refinancements aux deux niveaux ont progressé en parallèle au cours des derniers mois. Pour les dernières étapes du refinancement au niveau du portefeuille, il est toutefois impératif de conclure au préalable les refinancements au niveau des projets.

Nous vous prions donc de bien vouloir comprendre qu'en raison de ce processus de refinancement progressif et successif, nous ne pouvons pas encore vous donner aujourd'hui un aperçu précis de l'évolution des distributions. Dès que le troisième refinancement de projet sera achevé, nous vous présenterons un calendrier de distribution actualisé et fiable. Dans tous les cas, nous vous informerons à nouveau de la situation actuelle au 31 janvier 2024.

Permettez-nous ici de faire une remarque : l'objectif de notre communication était et est toujours de vous informer en permanence et de manière étroite sur l'état actuel du portefeuille. En effet, nous constatons tous les jours que cette forme de transparence est importante pour beaucoup de nos investisseurs, même si les plans et les perspectives initiaux ont parfois dû être réajustés ultérieurement en raison de nouvelles circonstances. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les comptes annuels 2021 affichent un résultat brut de 5,98%*.

En tant qu'investisseur, vous nous avez confié la tâche de réaliser un bon rendement économique, écologique et social depuis votre capital. Nous y sommes parvenus jusqu'à présent, même si l'afflux de liquidités prévu ne pourra pas avoir lieu en 2023 comme nous l'avions annoncé. Ainsi nous sommes très heureux de pouvoir vous communiquer aujourd'hui le rendement brut de la société ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH pour l'exercice 2021, à laquelle vous participez indirectement en tant qu'investisseur de votre société en participation.

Après le solide résultat de 2,11%** obtenu en 2020, ce ratio de rendement a pu être **augmenté à 5,98%* en 2021**, malgré un environnement de marché turbulent marqué par le COVID-19.

Les comptes annuels 2022, déjà bien avancés, que nous vous présenterons probablement au premier trimestre 2024, confirmeront – on peut déjà le dire – cette **tendance à la hausse** et montreront une **reprise accélérée des corrections** de valeur effectuées dans les comptes annuels 2020.

Invitation au webinaire client

Au cours des trois dernières années, le monde a changé. Et ce, à un rythme effréné, avec des répercussions importantes dans de nombreux domaines de la vie. Dans une période de telles turbulences, des nouvelles positives et des progrès sont souvent relégués au second plan. Pourtant, il y en a eu et il y en aura – et c'est aussi le cas chez ThomasLloyd.

Jetez donc avec nous un regard en arrière et en avant dans un **webinaire d'environ 40 minutes**. Découvrez ce qui a été réalisé, les projets et les marchés que nous adressons actuellement et à quel point ThomasLloyd est bien positionné pour réaliser les opportunités de marché existantes pour vous en tant qu'investisseur.

Inscrivez-vous [ici](#) dès maintenant – cela en vaut la peine.

Meilleures salutations,

Cleantech Management GmbH

* Rendement (brut) sur le capital moyen donnant droit à des bénéfices selon les règles comptables déterminantes en tenant compte du potentiel de revalorisation (seul le PTA à court et moyen terme est pris en compte). Par potentiel de revalorisation, on entend les potentiels de plus-value non (encore) réalisés qui tiennent compte des évolutions connues après la date de référence de l'évaluation jusqu'au moment de l'établissement du bilan et dont le délai/le montant de réalisation n'est pas définitivement fixé ou peut varier. Un potentiel de revalorisation réduit peut être utilisé pour le calcul. Il n'existe ni une garantie de réalisation ni un droit à celle-ci. En outre, le potentiel de réévaluation indiqué à titre informatif doit toujours être considéré chaque année de manière isolée et ne peut pas être cumulé avec les potentiels de réévaluation des années précédentes.

** Rendement (brut) sur le capital moyen donnant droit à des bénéfices selon les règles comptables applicables, en tenant compte du potentiel de revalorisation. Par potentiel de revalorisation, on entend les potentiels de plus-value non (encore) réalisés qui tiennent compte des évolutions connues après la date de référence de l'évaluation jusqu'au moment de l'établissement du bilan et dont le délai/le montant de réalisation n'est pas définitivement fixé ou peut varier. Il n'existe ni une garantie de réalisation ni un droit à celle-ci. En outre, le potentiel de réévaluation indiqué à titre informatif doit toujours être considéré de manière isolée et ne peut pas être cumulé avec les potentiels de réévaluation des années précédentes.